

Une aide aux porteurs de projet

Fruit d'une convention signée entre la Ville et Le Roseau, l'association ouvrira bientôt deux permanences par mois pour accompagner jusque dans les quartiers les projets de nature économique.

Hyperactif, le maire de Nogent, Jean-François Dardenne enchaîne les projets au rythme des conventions de partenariat. Mardi dernier, la Ville s'est cette fois associée avec le Roseau (Réseau d'organisation et de service pour les entreprises et les activités d'utilité sociale) en signant une convention qui permettra, d'ici la fin du mois, d'ouvrir à Nogent-sur-Oise une permanence de l'association comme c'est déjà le cas à Creil ou Montataire. Concrètement, elle prévoit la mise en place jusqu'à la fin de l'année de deux permanences par mois : l'une à la Commanderie, l'autre dans les locaux de l'hôtel de ville. Le planning reste encore à définir, mais elles devraient avoir lieu, en alternance, le jeudi après-midi.

Tous les publics sont concernés

L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'action économique urbaine de la municipalité, destinée à créer de l'activité dans les quartiers, devrait ainsi permettre aux Nogentais, porteurs de projet, de bénéficier d'une aide et d'un suivi adaptés. Et il serait nombreux, selon la mairie, à en faire la demande. « Pour constituer leur pré-projet, beaucoup de gens viennent nous voir en nous demandant de l'aide, confie en effet Raymond Ansart, directeur du servi-



La convention de partenariat a été signée mardi dernier à l'hôtel de ville entre le maire, Jean-François Dardenne, et le président du Roseau, Pierre Michel.

ce économique urbain. Il nous fallait pour cela avoir un partenaire. »

Ce sera donc le rôle du Roseau, véritable « outil de développement économique » dont le siège social est basé à Creil. Disposant de plusieurs antennes dans le département, la structure dispose d'un vrai savoir-faire « afin de proposer aux porteurs de projet une réponse individualisée et pertinente ». Tous les publics, quel que soit leur niveau,

sont concernés. Le Roseau accompagne les projets de A à Z, de leur émergence à la création ou à la reprise d'entreprise en passant par l'accompagnement préalable. Demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, « quel que soit le degré de maturation de leur projet », tous peuvent trouver auprès du Roseau l'information et l'aide technique nécessaires. « Nous construisons le parcours en guidant le porteur dans ses réflexions et démarches, précise l'association. Lors

d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, nous intervenons sur de nombreux aspects. »

Dispensés par des professionnels, ces échanges vont de l'analyse du projet à la recherche de partenaires commerciaux. Une aide précieuse, surtout quand il s'agit d'évaluer les éléments financiers d'un dossier, ses obligations légales, sociales, comptables et fiscales, ou encore de rechercher des financements.

FRANCK BRENNER